

Tableau 3
Ventilation de l'endettement extérieur total des pays en développement
 (en milliards \$ US et en pourcentage)

	1980	1986	1991	Variation 1980-1991 (en %)
Dettes multilatérales (FMI compris)	61,6 (10,7)	179,5 (16,9)	257,6 (20,1)	318,2
Dettes bilatérales	110,3 (19,3)	231,7 (21,8)	312,8 (24,4)	183,6
Dettes privées	400,9 (70,0)	651,1 (61,3)	710,3 (55,5)	77,2
Endettement total	572,8 (100)	1 062,3 (100)	1 280,7 (100)	123,6

Source : Banque mondiale, citée dans Culpeper (1993), p. 1240.

2.3 L'endettement multilatéral

Les organismes multilatéraux n'offrent pas de programmes de réduction de leurs prêts, mais certains d'entre eux mettent des mécanismes de soulagement à la disposition de pays si gravement endettés qu'ils ne peuvent respecter leurs obligations externes¹⁸. L'AID, en plus d'avoir créé la Facilité de réduction de l'endettement, a aussi instauré le Programme de la cinquième dimension qui, depuis 1989, a permis d'alléger le fardeau de quelques pays à faible revenu. Entre 1989 et 1993, l'AID a consenti des crédits à taux préférentiel de près de 625 millions de dollars américains à des pays qui n'empruntaient qu'auprès d'elle et qui devaient rembourser des prêts obtenus à taux courants de la BIRD (la Banque mondiale) tout en ayant entrepris des programmes d'ajustement, à la condition qu'ils aient respecté leurs obligations, en matière de service de la dette, envers les deux organismes. Les crédits disponibles peuvent atteindre la totalité des frais d'intérêts exigibles sur les prêts obtenus de la BIRD. Ce programme a jusqu'ici bénéficié, pour ses trois quarts, à des pays d'Afrique subsaharienne¹⁹.

Ces derniers peuvent également recevoir de l'aide sous la forme de nouveaux apports de fonds dans le cadre du Programme spécial d'assistance de la Banque mondiale. Le FMI se porte aussi au secours des pays à faible revenu dont la balance des paiements laisse depuis longtemps à désirer, en leur offrant des prêts (généralement à taux de

¹⁸ L'expression «organismes multilatéraux», à cette rubrique, désigne le FMI, la Banque mondiale (et ses organismes affiliés) et les grandes banques régionales de développement comme la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement.

¹⁹ Voir à ce sujet Banque mondiale (1993c), vol. 1, encadré 2.4, p. 40. Ont profité de ce programme le Bangladesh, la Bolivie, le Ghana, la Guinée, la Guyane, le Honduras, le Kenya, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, le Nicaragua, le Sénégal, la Sierra Leone, le Sri Lanka, la Tanzanie, le Togo, l'Ouganda et la Zambie.